



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
**Pour diffusion immédiate**

NON DESTINÉ À LA PUBLICATION AUX ÉTATS-UNIS  
NI AUX AGENCES DE TRANSMISSION AMÉRICAINES

**Papiers Tissue KP déclare un dividende trimestriel  
de 0,18 \$ par action ordinaire**

Mississauga (Ontario), le 8 novembre 2017 – Papiers Tissue KP inc. (TSX : KPT) (« PTKP »), a annoncé aujourd’hui que son conseil d’administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,18 \$ par action ordinaire. Ce dividende sera payable le 15 janvier 2018 aux actionnaires inscrits à la clôture le 29 décembre 2017, sous réserve des lois applicables.

Les dividendes versés pourront être considérés comme « admissibles » aux fins de la *Loi de l’impôt sur le revenu* (Canada) et de toute loi provinciale ou territoriale semblable.

Ce dividende est déclaré en lien avec l’annonce d’une distribution trimestrielle correspondante faite par Produits Kruger S.E.C (« PK S.E.C. ») une société dans laquelle PTKP détient un intérêt économique limité.

**Plan de réinvestissement des dividendes**

La Société a un plan de réinvestissement des dividendes (PRD) en vertu duquel les actionnaires admissibles peuvent choisir de voir les dividendes en argent réinvestis dans des actions ordinaires de PTKP. Aux termes du PRD, la Société réinvestit automatiquement pour les actionnaires participants les dividendes en argent de PTKP dans de nouvelles actions ordinaires émises, et ce, à un cours représentant 97 % du cours moyen pondéré des actions ordinaires au cours des cinq jours précédant la date de versement des dividendes.

Seuls les actionnaires canadiens sont admissibles à participer au PRD, et ce plan est assujéti à des restrictions et prescriptions supplémentaires. Nous encourageons les actionnaires intéressés à prendre connaissance du texte intégral du PRD, qui se trouve sur le site Web de PTKP au [www.kptissueinc.com](http://www.kptissueinc.com).

Les actionnaires qui désirent participer au PRD devraient communiquer avec leur courtier, institution financière ou autre représentant par l’entremise duquel leurs actions ordinaires sont détenues afin de déterminer leur admissibilité, d’obtenir des directives appropriées sur l’inscription et de s’assurer de respecter tout délai ou exigence imposé par un tel courtier, institution financière ou représentant.

**À propos de Papiers Tissu KP inc.**

Papiers Tissu KP inc. est une société créée exclusivement aux fins d'acquérir une participation dans Produits Kruger S.E.C. Pour de plus amples renseignements, visitez le [www.kptissueinc.com](http://www.kptissueinc.com).

**À propos de Produits Kruger S.E.C.**

Produits Kruger S.E.C. est le premier fabricant canadien de produits de papier de qualité destinés à des usages domestiques, industriels et commerciaux. L'entreprise dessert les marchés canadiens avec des marques reconnues telles que Cashmere®, Purex®, SpongeTowels®, Scotties® et White Swan®. Du côté des États-Unis, Produits Kruger S.E.C. fabrique la marque White Cloud®, de même que plusieurs produits de marques privées. L'entreprise emploie quelque 2 500 personnes et exploite huit usines certifiées FSC® (chaîne de suivi) (FSC® C104904) en Amérique du Nord. Pour de plus amples renseignements, visitez le [www.produitskruger.ca](http://www.produitskruger.ca).

-30-

**RENSEIGNEMENTS :**

François Paroyan  
Chef du contentieux et secrétaire  
Papiers Tissu KP Inc.  
Tél. : 905.812.6936  
Francois.Paroyan@krugerproducts.ca

**INVESTISSEURS:**

Mike Baldesarra  
Directeur des Relations Investisseurs  
Papiers Tissu KP Inc.  
Tél.: 905.812.6962  
IR@KPtissueinc.com

Source Papiers Tissu KP Inc.